

9 76v. 1818

EXTRAIT

*Du Régistre de la Société ecclésiastique de St. Michel,
pour l'année 1818.*

LE neuf septembre mil-huit-cent-dix-huit, en conséquence d'une Lettre circulaire écrite par le Secrétaire de la Société, en date du vingt-sept Juillet même année, par ordre de Monseigneur le Président, convoquant le Bureau ordinaire au Presbytère de St. Henry de Lauson, se sont assemblés au dit lieu Messieurs Desjardins, Villade, Paquet, Raimbault, Ant. Bedard, Perras, Maguire, Dénéchaud et Boucherville Procureurs, en présence desquels Monseigneur le Président a ordonné la lecture du procès-verbal du Bureau de l'année précédente; laquelle étant faite, il a été résolu,

1^o Que tout prêtre employé au service du Diocèse sous l'autorité de l'Evêque, excepté ceux qui sont attachés à quelque Communauté, pourra être membre de la Société.

2^o Que lorsqu'un curé sera membre de la Société, son vicaire aussi membre, se sera par privilège de payer le cinquième de sa pension alimentaire qui sera affecté à la charge de curé.

3^o Que Monseigneur le Président ait pris de subvenir aux besoins de Mr. Bonneau prêtre malade et sans secours.

4^o Que £ 20 soient accordés pour l'année à Mr. Coyeux.

5^o Que £ 20 soient accordés à Mr. Girouard pour l'encouragement de son école latine.

6^o Que £ 24 soient donnés à Mr. Villade pour l'établissement d'un bureau de messe à St. Vieux de la Bourne.

7^o Que £ 200 soient donnés pour l'église de Fairbury St. Roch.

8^o Que £ 200 soient remis à la disposition de Monseigneur le Président pour des emplois en faveur des pauvres administrés.

9^o Que £ 34 soient donnés au séminaire de Nicolet.

Monseigneur le Président a exhibé les formules de Messieurs Signey curé de Québec, Gauthier de Cap Sault, Sévère Démonfils, Clément, Brodeur, Dallard, Joseph Le François, Deschêpe, qui ont été unanimement admis comme membres de la Société.

La recette a été recueillie cette année, y compris les arriérés de l'année précédente de la somme de	£	s.	d.
Laquelle ajoutés à ce qu'il y avoit en caisse	27	6	7
font un total de	255	14	3
Déduisant depuis le Bureau de 1817	653	0	10
De sorte qu'il reste en caisse	359	9	6
	1095	11	4

Les Procureurs élus pour les six années suivantes, sont Messieurs Chabot^{1er}, Labrosse, Dupuis, Raimbault, Maguire, Ant. Bedard, Boucher, Girouard, Desjardins, Boucherville, Annot et Dénéchaud.

Ceux qui ont obtenu plus de voix après les Procureurs élus, sont Messieurs Cadieux, Perras, Ecuvez, Kelly, Rancroyzé, Alimotte, Paquet, Le François senior, Vezeau, Robitaille, Villade et Oufroy.

Fait et passé au presbytère de St. Henry le jour et an que dessus.

(Signé) ✠ J. O. EV. DE QUEBEC,

J. Bte. Perras ptre. Villade ptre. Ant. Bedard sn. ptre. Raimbault ptre. Raphaël Paquet ptre. C. D. Dénéchaud ptre. L. J. Desjardins ptre. Tho. Maguire ptre. Ch. Boucherville ptre. proc. vice-secrétaire.

Collationné au Régistre par moi soussigné le vingt-et-un septembre mil-huit-cent-dix-huit.

Bon pour copie. *Ch. Boucherville ptre 825.*

